



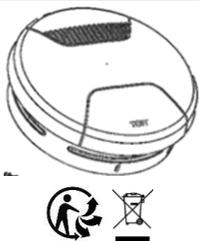
DOF43

DETECTEUR AVERTISSEUR DE FUMÉES
NF EN 14604 : 2005 + AC2008

MANUEL D'UTILISATION

NU-DOF43-B

A conserver après lecture pendant toute la vie du détecteur



Détecteur photo-électronique **Organisme Certificateur :**
Fonctionnant sur pile Lithium (fournie) AFNOR Certification
Alarme sonore : >85 dBA à 3m 11 rue Francis de Pressensé
93571 LA PLAINE ST DENIS Cedex

2. DESCRIPTION GENERALE

DOF43 contribue à la protection de votre vie et de votre habitat 24 heures sur 24. Il est spécialement étudié pour la surveillance des habitations privées (maison, appartement). Toute détection de fumées est signalée par le déclenchement d'une alarme sonore puissante.

⚠ DOF43 n'est pas un détecteur de gaz.

3. EMPLACEMENTS RECOMMANDES

Pour une protection optimum :

- Placez un détecteur dans chaque pièce, en évitant les emplacements contre indiqués du § 4.

Pour une protection de base :

- Placez un détecteur à chaque étage.
- Placez un détecteur à proximité des zones de couchage (par exemple, dans le couloir conduisant aux chambres ; en cas de long couloir > 10m, placer 1 détecteur à chaque extrémité).
- Placez un détecteur dans chaque chambre à coucher occupée par un fumeur.

4. EMPLACEMENTS CONTRE-INDIQUES

Ne pas installer le détecteur :

- A moins de 1m des bouches de chauffage, de refroidissement ou d'aération. La fumée pourrait être éloignée ou diluée.
- Dans un endroit où la température risque de descendre sous 0° C ou monter au-dessus de +50° C (risque de mauvais fonctionnement du détecteur).
- Dans un local où il y a un risque de condensation. Les salles de bains et buanderies sont à proscrire.
- Là où les fumées peuvent se dégager (cuisine ou garage peu ventilé) et générer des alarmes indésirables.
- Dans un endroit trop poussiéreux.

5. INSTALLATION DU DETECTEUR

Maintenant que vous avez lu les paragraphes 1 à 4, vous êtes prêt à installer votre détecteur **DOF43**.

- Placez la semelle à l'emplacement prévu et marquer au crayon l'emplacement des 2 trous de fixation.
- Utilisez les 2 vis de fixation et chevilles fournies. Fixez solidement la semelle.
- Installez la pile (voir § 7).

Fixez le détecteur sur la semelle en tournant dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'au verrouillage.

⚠ DOF43 est muni d'un dispositif de sécurité qui empêche son verrouillage sans la pile.

SOMMAIRE

- CERTIFICATION
- DESCRIPTION GENERALE
- EMPLACEMENTS RECOMMANDES
- EMPLACEMENTS CONTRE-INDIQUES
- INSTALLATION DU DETECTEUR
- CONTROLE FONCTIONNEL DU DOF43
- REPLACEMENT DE LA PILE
- ENTRETIEN
- INDICATEUR ET FONCTIONS DE NEUTRALISATION
- LIMITE DU DETECTEUR AVERTISSEUR DE FUMÉES
- GARANTIE

1. CERTIFICATION

Le marquage CE apposé sur ce produit atteste sa conformité aux directives européennes qui lui sont applicables, en particulier sa conformité aux spécifications harmonisées de la norme EN14604 :2005 + AC2008 en regard du règlement UE 305/2011 relatif aux produits de construction.

La marque NF appliqué au DAAF, c'est l'assurance de la sécurité et d'une qualité constante contrôlées par des spécialistes. Par ses contrôles rigoureux et exhaustifs (système de management de la qualité du titulaire, contrôle des fabrications, audit et essais de surveillance ...) elle apporte au consommateur toutes les garanties de conformité des produits certifiés.

La marque NF-Sécurité Incendie Domestique atteste la conformité du produit au référentiel NF292.

La DOP est disponible sur le site www.shd-detecteurs.com

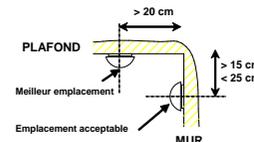
Emplacement du détecteur dans la pièce :

Le détecteur doit être fixé de préférence **au plafond** au centre de la pièce sinon :

- A plus de 20cm de tout obstacle (mur, cloison ; poutre etc...).
- A plus de 60cm de tout angle de la pièce.

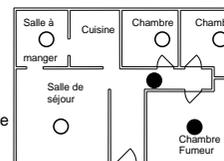
En cas d'impossibilité, fixer le détecteur sur le mur :

- A une distance comprise entre 15 et 25cm du plafond.
- A plus de 60cm de tout angle de la pièce.



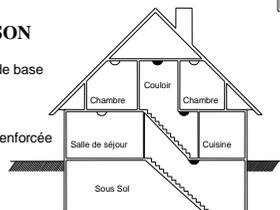
APPARTEMENT

- Protection de base
- Protection renforcée



MAISON

- Protection de base
- Protection renforcée



Traitement des appareils électriques et électroniques en fin de vie



Ce symbole indique que ce produit ne doit pas être traité avec les déchets ménagers. Il doit être remis à un point de collecte approprié pour le recyclage des équipements électriques et électroniques :

- Dans les points de distribution en cas d'achat d'un équipement équivalent.

Dans les points de collecte mis à votre disposition localement (déchetterie, collecte sélective, etc...)

Fonctionnalités certifiées par la marque NF	
Installation	■ Mur ■ Plafond
Fonctionne avec	■ Pile incluse □ Secteur
Autonomie de la pile	□3 ans □5ans ■10ans □ Scellée non remplaçable
Témoin lumineux d'alarme	■OUI □Non
Prévu pour l'installation dans le mobile home / caravane / camping-car	□OUI ■Non
Mise en pause de l'alarme	■OUI □Non
Mise en pause de l'indication sonore en fin de vie	■OUI □Non

6. CONTROLE FONCTIONNEL DU DOF43

En fonctionnement normal, **DOF43** émet un flash lumineux vert, une fois toutes les 2 minutes. Vous devez contrôler le fonctionnement intégral de votre détecteur, une fois par mois ou après chaque changement de pile, en appuyant une dizaine de secondes sur le bouton « **TEST** » situé sur le capot :

- Le DOF43 émet un triple bip signalant la prise en compte du TEST.
- Le voyant du DOF43 clignote rouge, vert, orange
- Ensuite, l'alarme émet un son aigu faible puis un son aigu fort

Pensez à familiariser les occupants de votre logement au son du DOF43 et habituez-les à évacuer la maison lorsqu'ils l'entendent.

 **Tenez-vous à une distance raisonnable du détecteur (bras tendu) pour protéger votre ouïe du son très puissant.**

Forte puissance sonore > à 85dBA à 3m (94dBA à 1m)



Ne tentez pas de provoquer une alarme par d'autres moyens (utilisation de briquet, etc..) ; vous pourriez endommager le détecteur ou pire, créer un début d'incendie.

7. REMPLACEMENT DE LA PILE

Votre détecteur **DOF43** émettra un BIP sonore toutes les minutes en cas de pile faible. Vous devrez donc immédiatement changer la pile en procédant comme suit :

- Retirez le détecteur de son support (Rotation dans le sens inverse des aiguilles d'une montre).
- Enlevez la pile usagée. Ne jetez pas la pile mais rapportez-la à votre distributeur.
- **Attention : le bon fonctionnement du Détecteur est assuré par l'utilisation d'une des piles suivantes : Lithium 3V (modèles Energizer 123 ou GP CR123A) garantissant l'autonomie de 10 ans.**

- Veillez à connecter la pile dans le sens indiqué dans le fond de son logement, voir ci-contre :
- Fixez le détecteur sur la semelle en tournant dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce qu'il s'emboîte.
- Vérifiez le bon fonctionnement du DOF43 (§ 6).



Ne jamais utiliser de pile rechargeable.

8. ENTRETIEN

Votre détecteur a été conçu pour nécessiter le moins d'entretien possible. Toutefois, quelques opérations simples sont à effectuer **une fois par an** ; Après avoir retiré le détecteur :

- Nettoyez les fentes du détecteur (situées sur le côté) avec un aspirateur, en utilisant une brosse douce ou directement un de ses accessoires.
- Utilisez un chiffon légèrement humide pour nettoyer l'extérieur du capot.

Il est recommandé de remplacer ce détecteur au bout de 10 ans.



Si votre détecteur est placé dans un endroit sale, il faut le nettoyer plus souvent.



L'entretien de votre détecteur est important pour maintenir votre sécurité ; Un appareil sale peut, soit se déclencher à tort, soit se déclencher tardivement.



En cas d'alarmes répétées et non justifiées, vérifiez que les contre-indications du § 4 sont bien respectées.

L'alarme sonore peut être stoppée en retirant la pile (voir § 7), après avoir démonté le détecteur de sa semelle ; Nettoyer le détecteur, remettre la pile et replacer le détecteur sur sa semelle.

9. INDICATEURS ET FONCTION DE NEUTRALISATION

Votre détecteur est équipé d'un indicateur lumineux à trois couleurs ainsi que d'un indicateur sonore.

Flash vert : signal de vie, votre produit est en état de marche.

1 flash orange + 1 bip : pile faible, changer la pile avant 30 jours.

3 flash orange + 3 bips : votre produit est en défaut et doit être remplacé.

Flash rouge : votre produit est en alarme

Votre détecteur est également équipé de fonctions de neutralisation d'alarme, de signal de batterie faible et de signal de vie.

Neutralisation d'alarme : Durant une alarme, appuyer une fois sur le bouton test pour neutraliser l'alarme pendant 10min. Le voyant lumineux reste actif.

Neutralisation du signal de batterie faible : Une fois le signal de batterie faible actif, appuyer une fois sur le bouton test pour arrêter les signaux sonore et visuel pour une durée de 8h.

Neutralisation du signal de vie : Durant la vie du produit, faites un double appui bouton (2 appuis en moins de 2 sec) pour désactiver le signal de vie.

La neutralisation peut être désactivée à tout moment en faisant un test du produit comme indiqué au § 6.

10. LIMITE DU DETECTEUR AVERTISSEUR DE FUMÉES

Le détecteur avertisseur de fumées est un appareil permettant d'avertir rapidement un début d'incendie à un coût raisonnable ; toutefois les incendies résidentiels débutent de différentes façons, et sont souvent imprévisibles. Le détecteur avertisseur de fumées peut dans certains cas, ne pas avertir d'un feu si :

- La pile est faible ou d'un mauvais type (voir § 7).
- L'électronique est défectueuse, il faut la vérifier comme indiqué au § 6.
- L'entretien n'est jamais fait (voir § 8).
- L'emplacement est mauvais (voir consignes au § 4).
- La fumée ne l'atteint pas. Le détecteur avertisseur de fumée peut ne pas capter la fumée générée par un incendie situé à un autre étage ou de l'autre côté d'une porte.
- Il est trop éloigné. Bien qu'il dispose d'un son très puissant, le détecteur avertisseur peut ne pas réveiller une personne au sommeil profond. Pour une protection maximale, il est conseillé de placer 1 détecteur dans chaque chambre.



DOF43 aide à sauver des vies, mais ne vous dispense pas de souscrire une assurance pour protéger les personnes et les biens.

La durée de vie et d'utilisation du détecteur est de 10 ans lorsque celui-ci est placé dans un environnement sain.

11. GARANTIE 5 ANS

SHD garantit **5 ans** à l'acheteur le détecteur **DOF43 (hormis la pile)** contre tout vice de fabrication à partir de sa date d'achat. La responsabilité de **SHD**, pour cette garantie, se limite à réparer ou à remplacer le **DOF43**.

L'acheteur devra expédier le détecteur accompagné de la preuve de la date d'achat, frais de port aller-retour à la charge de l'acheteur à l'adresse suivante :

Assistance téléphonique au consommateur :

02 38 32 07 18

Cette garantie ne s'appliquera pas à un détecteur **DOF43** endommagé, modifié, mal utilisé ou mal entretenu



Veillez consulter les conseils des experts et des pompiers :
<https://cdn.afnor.org/download/documents/NF292-les-conseilsdes-experts-et-du-pompier.pdf>

